

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents	qui ont pris
au Conseil En exercice	part à la
Municipal	Délibération

Séance du 18 juin 2020

-----15-----15-----13-----

L'an deux mille vingt-----

et le 18 juin -----

Date de  
convocation

12/06/2020

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Date  
d'affichage

12/06/2020

Présents : M. BEZERRA Gérard, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, DESPAX Nelly, M. BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, M. LANSMANT Sébastien, M. CABANNES Pierre, M. LABEYRIE Nicolas, Mmes PLOQUIN Cécile, CUZACQ Geneviève, Mme CARRERE Amandine, MM. LARRODE Eric, CHARLES Eric.

Excusés : Mme BOUZIGON Muriel, M. CASTAY Jean-Marc.

Secrétaire de séance : M. LANSMANT Sébastien

**Objet de la Délibération**

Vote des taux d'imposition des taxes foncières

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code des impôts,

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des taxes directes locales, à savoir la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Après analyse des différents budgets, Monsieur le Maire, conformément à l'avis de la commission des finances réunie le 16 juin dernier propose de maintenir les taux comme ci-dessous :

TAXES	Taux 2019	Taux 2020
Taxe d'Habitation	11.31	11.31
Taxe foncière sur les propriétés bâties	25.64	25.64
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	127.23	127.23

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ,

Accepte de maintenir les taux d'imposition comme ci-dessus,

Autorise Monsieur le Maire à procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

Fait à MONTREAL le 18 Juin 2020.

Le Maire,